Certificat en vertu de l'article 35, paragraphe 1, du réglement (ue) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques.

CERTIFICAT DE CONFORMITE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

I.1-Numéro du document : N°FR-BIO-15/2022/A03M1743/1

I.2-Opérateur

I.3-Nom et adresse de l'opérateur :

BIOREGION
214-216 rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS

I.4-Nom, adresse et numéro de code de l'autorité/organisme de contrôle :

ALPES CONTRÔLES Certification

Bureau Alpes Contrôles
3 Bis Impasse des Prairies
ANNECY LE VIEUX
74940 ANNECY

Agréé par l'INAO sous le numéro
FR-BIO-15

I.5-Activité :

☑ Préparation
☑ Distribution/mise sur le marché

I.6- Catégories de produits :

Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine
Méthode de production :
☑ production biologique, sauf durant la période de conversion
☑ production durant la période de conversion

II.1 Répertoire des produits

Produits transformés :

Reconditionnement de Céréales, Oléagineux, Pâtes, Riz, Légumes secs, Fruits secs, Semoule et autres féculents	Biologique
Reconditionnement de fromages	Biologique
Reconditionnement de Farines, Sucres, Biscuits et Chocolats	Biologique
Découpe de produits de boulangerie	Biologique

Produits distribués :

Aliments pour bébé	Biologique
Bière, cidre, vins	Biologique
Biscuits sucrés, salés	Biologique
Céréales, légumineuses, oléagineux, pâtes, riz, semoule et autres féculents	Biologique

Le présent document a été délivré sur la base de l'article35, paragraphe 1, du règlement (CE) n°848/2018, et le cas échéant du cahier des charges français homologué. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités, conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et défini par la circulaire afférente de l'INAO.
« seule la version électronique disponible au lien suivant : https://certification-bio.fr/certificats/ fait foi. »

I.7-Date et lieu

Le 12/08/2022, ANNECY

Directeur Général
Arnaud BUSQUET

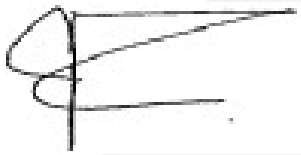

I.8-Certificat valable

Du 12/08/2022 Au 30/09/2023

II.8-Accréditation

cofrac
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES
ACCREDITATION n° 5-0539 -

Liste des sites et portée disponibles sur www.cofrac.fr
https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0539.pdf

CERT R4/Version 20220321

Certificat en vertu de l'article 35, paragraphe 1, du réglement (ue) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques.

CERTIFICAT DE CONFORMITE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

I.1-Numéro du document : N°FR-BIO-15/2022/A03M1743/1

I.2-Opérateur

I.3-Nom et adresse de l'opérateur :

BIOREGION
214-216 rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS

I.4-Nom, adresse et numéro de code de l'autorité/organisme de contrôle :

Bureau Alpes Contrôles
3 Bis Impasse des Prairies
ANNECY LE VIEUX
74940 ANNECY

Agréé par l'INAO sous le numéro
FR-BIO-15

Charcuterie, viande d'agneau, boeuf, volaille, veau et porc	Biologique
Compléments alimentaires	Biologique
Condiments, vinaigres, sauces, corps gras et huiles	Biologique
Confitures, pâtes à tartiner, miel et produits de la ruche	Biologique
Conserves de légumes	Biologique
Crémerie, laitage, fromages et oeufs	Biologique
Escargots	Biologique
Farines, sucres	Biologique
Fruits et légumes frais et fruits et légumes de conservation	Biologique
Café, thé, cacao, plantes séchées et épices	Biologique
Jus de fruits, nectars, sodas, sirops et autres boissons	Biologique
Produits de boulangerie-pâtisserie	Biologique
Plats cuisinés et traiteur	Biologique
Poissons et produits de la mer	Biologique
Produits surgelés, sorbets, glaces	Biologique
Poissons et produits de la mer	Contient des ingrédients biologiques
Plats cuisinés et traiteur	Contient des ingrédients biologiques
Fruits et légumes frais	En conversion

Le présent document a été délivré sur la base de l'article35, paragraphe 1, du règlement (CE) n°848/2018, et le cas échéant du cahier des charges français homologué. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités, conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et défini par la circulaire afférente de l'INAO.
« seule la version électronique disponible au lien suivant : https://certification-bio.fr/certificats/ fait foi. »

I.7-Date et lieu

Le 12/08/2022, ANNECY

Directeur Général
Arnaud BUSQUET

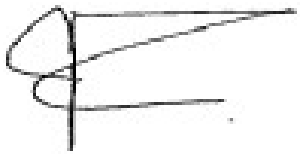

I.8-Certificat valable

Du 12/08/2022 Au 30/09/2023

II.8-Accréditation

ACCREDITATION n° 5-0539 -

Liste des sites et portée disponibles sur www.cofrac.fr
https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0539.pdf

CERT R4/Version 20220321